“COOPERATIVE 4 FEMALE EMPOWERMENT IN MADAGASCAR - STEP 2”

AGRICULTURE ALTERNATIVE DANS LA COMMUNE RURALE AMBALANJANAKOMBY
SUR FINANCEMENT DE

EN COLLABORATION AVEC

ET LA COMMUNE RURALE AMBALANJANAKOMBY

POUR L’ASSOCIATION “CONSORTIUM TAMBATRA & MENDRIKA”

a) <u>La collaboration entre SENIORES ITALIA LAZIO et l'ASSOCIATION TETEZANA (TETEZANA MADA ET TETEZANA APS) :</u>

En moyenne, 70% des habitants dans la commune rurale d'Ambalanjanakomby, District de Maevatanana, Région Betsiboka sont des agriculteurs et possèdent des terres cultivables. La culture rizicole occupe la première place de la production agricole dans la zone. Vient ensuite la culture vivrière qui est souvent associée à une culture « sèche » étant donné les conditions climatiques et pédologiques de la commune. Elles comprennent le manioc, le maïs et les légumineuses. Les cultures à des fins commerciales portent sur les céréales, les légumineuses à grains secs, l'arachide.

Les pratiques culturales traditionnelles sont les plus utilisées comme technique agricole, même si les paysans ont recours aux moyens mécaniques quand ils en ont la possibilité. La méthode motorisée est la moins utilisée dans la commune à cause de l'inexistence de matériels.

La commune rurale d'Ambalanjanakomby situé au nord-ouest de Madagascar à 320 km de la capitale se distingue par la grande diversité de ses ressources agro-pédologiques qui permet l'exploitation d'une gamme diversifiée de cultures sur les immenses plaines alluviales, le long des couloirs de baiboho et des bas-fonds inondables. Pourtant, la productivité agricole est faible, l'adoption des technologies par les habitants est limitée et l'orientation vers le marché est insuffisante. Cette situation conforte la pauvreté éprouvée par la population locale.

Afin d'y remédier, la deuxième phase du projet « Empowerment femminile » intitulé **"COOPERATIVE 4 FEMALE EMPOWERMENT IN MADAGASCAR STEP 2"** a été réalisée dans la Commune Rurale d'Ambalanjanakomby. Ledit projet, financé par l'organisation américaine « Procter & Gamble est consacré à l'agriculture alternative. Ledit projet est mené par l'association italienne SENIORES ITALIA LAZIO dont le référent sur le territoire national malagasy est l'Association TETEZANA MADA. Cette dernière est une association à but non lucratif et sert de « pont » comme son nom l'indique entre les diverses parties prenantes au projet.

Un protocole d'accord a été ainsi signé par SENIORES ITALIA LAZIO et l'ASSOCIATION TETEZANA dans le cadre de la réalisation dudit projet, dont l'objectif est de reconvertir la culture du riz, pratiquée dans des zones non irriguées, avec d'autres espèces qui s'adaptent mieux aux nouvelles conditions pédoclimatiques dues aux changements du climat. En outre, il vise à élargir la philosophie de l'autonomisation des femmes et de la solidarité sociale en impliquant un plus grand nombre de personnes par rapport aux phases précédentes.

L'Association Tetezana Mada a eu pour tâche de faciliter les relations entre Seniores Italia Lazio odv et toutes les autres parties prenantes au projet à Madagascar dont notamment les bénéficiaires, la collectivité territoriale décentralisée, le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage à travers la Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage Betsiboka, l'entreprise de construction, les fournisseurs etc. L'association Tetezana Onlus, devenue Tetezana APS, est l'interface et interlocuteur direct de SENIORES ITALIA LAZIO en Italie. Tetezana Mada a aussi été le premier responsable des aspects administratifs et financiers liés au Projet sur le territoire national malagasy.

b) <u>La collaboration avec la Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage Betsiboka (DRAE Betsiboka) :</u>

La Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage Betsiboka (DRAE Betsiboka) a été chargée de la supervision locale et de la gestion technique du Projet **"COOPERATIVE 4 FEMALE EMPOWERMENT IN MADAGASCAR STEP 2".**






La DRAE Betsiboka a signé respectivement un protocole d'accord avec SENIORES ITALIA LAZIO et TETEZANA MADA afin de cadrer les grandes lignes de leur collaboration. D'une manière générale, les rôles confiés à la DRAE Betsiboka sont les suivants :

- Assurer la formation et l'encadrement des bénéficiaires sur les techniques culturales adéquates ;
- Assurer le renforcement des capacités des bénéficiaires;
- Assurer la sensibilisation/vulgarisation du modèle de l'agriculture alternative dans la zone d'intervention ;
- Organiser et tenir des réunions de partage et de suivi évaluation entre les parties prenantes locales ;
- Superviser le déroulement et l'exécution des tâches et activités réalisés par les bénéficiaires ;
- Transmettre à SENIORES ITALIA LAZIO et TETEZANA MADA toutes informations importantes dans le cadre du projet.

c) <u>Le Consortium Tambatra & Mendrika :</u>

L'association dénommée « Consortium Tambatra & Mendrika », bénéficiaire du projet "COOPERATIVE 4 FEMALE EMPOWERMENT IN MADAGASCAR STEP 2" réalisé dans la Commune Rurale Ambalanjanakomby a été créée le jeudi 15 février 2024 lors de l'assemblée générale constitutive qui a eu lieu dans la grande salle de la Commune Rurale Ambalanjanakomby avec l'autorisation du Maire à l'époque. Ils étaient 42 personnes dont 17 femmes et 25 hommes à constituer l'association.





Chaque membre dispose de sa carte de membre sur laquelle sont consignés : noms et prénoms, sexe, numéro de la carte d'identité nationale malagasy, date d'adhésion à l'association, cotisations annuelles (à remplir et marquer par la signature du Trésorier et le cachet du Consortium à chaque versement)





Lors de l'assemblée générale constitutive de l'association, il a été décidé de mettre en place divers comités afin d'optimiser la réalisation des activités de l'association et optimiser les résultats attendus. Lesdits comités sont respectivement responsables des travaux, du côté technique, des matériels et biens acquis, de la sécurité, de la communication, des collectes et de la commercialisation des récoltes, et autres jugés utiles à la bonne marche de la vie associative. Les membres de chaque Comité sont élus en Assemblée générale. Chaque Comité a un chef de file qui est désigné parmi les membres du Bureau. Chaque membre doit intégrer un comité.



Comité technique
Chef de file Randrianarimanana Lalaherinirina Jean Aimé



Comité vente et commercialisation
Chef de file Raveloarisoa Georgette

Pour assurer la communication des informations et des données a TETEZANA MADA, il a été convenu que le responsable communication qui assurera le rôle de contact local recevra une indemnité mensuelle de 150.000 Ar incluant les dépenses pour la connexion internet. La personne désignée a cet effet par SENIORES ITALIA LAZIO est Mme RAVAOARIMINO Sabine.

Au fil du temps, il y a eu une légère baisse du nombre des membres, ramené à 34 membres au mois de juin 2024 lors de l'inauguration du siège de l'association. Malheureusement, ce nombre a encore diminué car lors de la clôture officielle du projet dont la séance a été annoncée un mois l'avance, seuls 14 membres du consortium ont été présents.

TETEZANA a approché individuellement autant de membres que possible pour essayer de connaitre la raison de cette baisse du nombre des membres. La plupart d'eux ont affirmé qu'effectivement il y a un problème relationnel entre les membres et il existe même des clans qui n'arrivent pas toujours à se mettre d'accord sur beaucoup de points. Ainsi, certaines d'eux ont décidé de quitter l'association.



A la clôture officielle du projet, certains membres du bureau dont le premier secrétaire et le premier trésorier ne sont plus actifs. On n'a pas pu obtenir ni le cahier des PV des réunions ni le cahier de comptabilité. De plus, il a été rapporté qu'une certaine tension est ressenti entre les membres et que certains ne sont plus enthousiastes à travailler avec le bureau existant. TETEZANA a ainsi donné la consigne de tenir urgemment une assemblée générale pour procéder au recensement des membres actifs et à l'élection d'un nouveau bureau. Le nouveau bureau sera structuré suivant les statuts et le règlement intérieur.





d) <u>Les cultures :</u>

Au cours du projet “COOPERATIVE 4 FEMALE EMPOWERMENT IN MADAGASCAR STEP 2”, le Consortium Tambatra & Mendrika a choisi de cultiver … types de spéculation, après concertation et validation par la DRAE Betsiboka. Le tableau suivant relate les différentes cultures réalisées :

TYPE DE CULTURE	CONTRE SAISON		GRANDE SAISON		TOTAL AN	
	Superficie cultivée en Ha	Quantité des récoltes en kg	Superficie cultivée en Ha	Quantité des récoltes en kg	Superficie cultivée en Ha	Quantité des récoltes en kg
Ambérique vert	2,32	1.375	7,25	1.118	9,57	2.483
Maïs	-	-	0,5	50	0,5	50
Arachide	-	-	3	500	3	500
Culture maraichère	0,5	Non communiquée	0,5	Non communiquée	1	Non communiquée

Dans l’ensemble, l’ambérique vert est le type de spéculation phare de la région. La population de la zone dispose de l’expérience avérée dans la culture, le stockage et la commercialisation de ce type de denrée. Cependant, il faut noter que la baisse progressive du nombre des membres de l’association bénéficiaire a eu un impact négatif sur le résultat du projet, dont notamment la qualité et la quantité des récoltes. En effet, les prévisions données par la DRAE Betsiboka sont largement supérieures aux récoltes réelles.





De plus, une certaine logique n'est pas du tout respectée, et à se demander si les données communiquées par les membres ne sont pas erronées. En effet, pour l'ambérique vert, on annonce une récolte de 1.375 kg pour 2,32 Ha de terrains cultivés lors de la contre saison ; alors que pour la grande saison, on annonce une récolte de 1.118 kg pour 7,25 Ha de terrains cultivés. Or, normalement, la grande saison doit être beaucoup plus productive car c'est la saison de pluie. Force est cependant de noter que la pluie était très insuffisante lors de cette saison de pluie.





Par ailleurs, comme la zone est réputée pour la production de l'ambérique verte, les bénéficiaires ont minimisé l'importance des techniques culturales enseignées par la DRAE Betsiboka. Il en est de même pour les autres types de spéculations pour lesquels les techniques culturales n'ont pas été appliquées ni respectées par les membres bénéficiaires.




e) <u>Les formations dispensées par la Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage de la Région Betsiboka (DRAE Betsiboka) :</u>

Au cours de la réalisation du projet "COOPERATIVE 4 FEMALE EMPOWERMENT IN MADAGASCAR STEP 2"La DRAE Betsiboka a effectué 4 types de formations dont :

- <u>Formation sur le Compostage **:**</u>

Le compostage est un processus naturel qui transforme les déchets organiques en un fertilisant précieux appelé compost, utilisé pour nourrir et améliorer les sols. Il s'agit d'un moyen efficace de créer un engrais naturel sans produits chimiques, en favorisant l'action de micro-organismes en présence d'air et d'eau. Les techniques du compostage ont été enseignées aux membres bénéficiaires par les techniciens de la DRAE Betsiboka.

L'équipe de la DRAE Betsiboka a effectué la formation sur le compostage le 16 mars 2024. Il s'agit de la fabrication d'engrais biologique à partir des composants que l'on peut trouver dans le village. La matinée a été dédiée au cours théorique qui s'est déroulé dans la salle de réunion de la Commune Rurale Ambalanjanakomby. La DRAE Betsiboka a distribué des supports de formation rédigés en langue malagasy aux participants. Ils ont aussi acheté quelques fournitures de bureau comme de l'emballage, marker, bande collante.





L'après-midi, ils ont procédé à la pratique sur terrain dans la localité dénommée Morafeno. La DRAE Betsiboka a demandé préalablement aux participants de réunir les composants nécessaires (mentionnés dans le support de formation). La journée s'est terminée par une séance de questions-réponses. Après la formation, les membres du Consortium devaient être capables de fabriquer eux-mêmes de l'engrais biologique pour les besoins du projet et la suite. Cependant, les membres n'ont pas respecté les fréquences d'arrosage. Conséquemment, la décomposition souhaitée ne s'est pas réalisée et l'on n'a pas obtenu de bon compost.

La DRAE Betsiboka a ainsi effectué une autre formation de séance pratique mais les membres ne se sont pas mobilisés pour réunir les composants nécessaires, donc on a juste obtenu un tout petit tas. De plus, le tas de compost réalisé n'a toujours pas été arrosé comme il se doit. De ce fait, on n'a pas pu malheureusement pas disposer de quantité et qualité nécessaire de compost pour les cultures.

- Formation sur la conduite et utilisation du motoculteur :

Le projet “COOPERATIVE 4 FEMALE EMPOWERMENT IN MADAGASCAR STEP 2” a fourni un motoculteur diesel à l’association bénéficiaire pour les travaux culturaux dont notamment le labourage et le pulvérisage des mottes. L’objectif était de travailler rapidement de grandes surfaces de terrains, en réduisant considérablement le temps et l'effort nécessaires par rapport à un travail manuel. La formation s’est déroulée le vendredi 29 mars 2024. Malheureusement, les techniciens de la DRAE Betsiboka n’ont pas pu former comme il se doit les membres bénéficiaires dont le comité technique. En effet, les techniciens de la DRAE Betsiboka n’ont pas maitrisé convenablement la conduite du motoculteur.
Conséquemment et afin de ne pas tarder le début des semis pour la contre-saison (à partir du mois de mars), il a été décidé de faire recours au labourage des terres par une charrue a bœufs.





Après la recherche de solution appropriée, il a été décidé de faire appel à un conducteur expérimenté venu de la zone d’Ambatondrazaka, le grenier à riz de Madagascar, et ce, pour la grande saison (à partir du mois de novembre). Tous les travaux de labourage et de pulvérisage de mottes ont ainsi été réalisés par le motoculteur, conduit par la personne venue spécialement a Ambalanjanakomby a cet effet.
Heureusement, ladite personne a pu former le comité technique du consortium qui devrait être capable de conduire et manier le motoculteur pour la prochaine grande saison. D’ailleurs, ledit conducteur a affirmé qu’il est disposé à adhérer au consortium pour en devenir membre à part entière.

- <u>Formation sur les différentes techniques culturales :</u>

La DRAE Betsiboka a effectué une séance théorique et différentes séances pratiques pour la technique culturale. La première séance a eu lieu lors de la contre saison sur la culture maraichère. La deuxième séance a eu lieu lors de la grande saison pour la culture du maïs et de l'arachide.

Pour la contre saison, la séance théorique s'est déroulée dans la grande salle du bureau de la commune rurale Ambalanjanakomby le 3 avril 2024 tandis que la séance pratique a eu lieu le même jour sur terrain pour la CUMA.






Puis, les séances pratiques sur les autres types de spéculation (ambérique vert, maïs, arachide) se sont effectuées au fur et à mesure des périodes de cultures, lors des semis et récoltes.





- Formation sur l'utilisation des produits phytosanitaires et luttes intégrées :

Normalement, le projet a prévu l'utilisation de traitement bio utilisant des techniques a la malagasy mais efficace selon la DRAE Betsiboka. Ce traitement serait fabriqué et préparé par les membres eux-mêmes après une formation appropriée par la DRAE. Malheureusement, après la réticence des membres qui n'étaient pas enthousiaste, l'on a été obligé de recourir au traitement chimique mais sous la supervision rapprochée de la DRAE. La formation théorique s'est déroulée le 15 mai 2024 dans la grande salle de la Commune Rurale Ambalanjanakomby.





Les formations pratiques se sont effectuées directement sur terrain au fur et à mesure des périodes appropriées pour la réalisation des traitements selon les cultures installées. D'une manière générale, chaque type de culture doit subir trois phases de traitements. Puis, une période dénommée DAR (Délai Avant Récolte) doit être respectée avant chaque récolte. Il s'agit d'un intervalle de temps à respecter après un traitement chimique avant de pouvoir procéder à la récolte. Ce délai, qui varie selon le produit et la culture (allant de quelques jours à plusieurs mois), est obligatoire pour s'assurer que les résidus de pesticide dans les récoltes ne dépassent pas les Limites Maximales de Résidus (LMR) réglementaires et ne représentent pas un danger pour la santé des consommateurs

f) La construction du magasin :

Le projet "COOPERATIVE 4 FEMALE EMPOWERMENT IN MADAGASCAR STEP 2" a prévu la construction d'un bâtiment servant à la fois de siège social et de magasin de stockage pour l'association bénéficiaire dont le Consortium Tambatra & Mendrika. Le batiment comprend un magasin de stockage de 26,40m², un bureau de 9,21 m² et un local pour rangement de 8,32m².

A cet effet, la Commune Rurale Ambalanjanakomby a mis gratuitement à la disposition du Consortium un terrain d'environ 500m² dans le fokontany d'Ambalanjanakomby, à côté même du bureau de fokontany. Le contrat de mise à disposition à cet effet a été signé le 16 février 2024 entre la Commune Rurale Ambalanjanakomby, représentée par le Maire, M. ANDRIAMIHAJA R Jean Désiré, et le Consortium TAMBATRA & MENDRIKA, représenté par sa présidente, Mme RAMIHAMINA Harinony. Le contrat est conclu pour une durée de 10 ans, renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

Les travaux de construction du magasin ont été confiés à l'Entreprise de Construction Marino Mahajanga (ECMM). Pour rappel deux entreprises de construction ont soumis chacun un devis pour la construction du magasin. Apres études et comparaison, celui de l'ECMM a été sélectionnée pour deux raisons :

- Coté technique : l'ECMM a proposé la fabrication sur chantier et l'utilisation de parpaing, un matériau plus adapté au climat de la zone d'Ambalanjanakomby par rapport à la brique de terre proposée par l'autre entreprise dont l'Entreprise HOAVISOA.
- Coté pratique : l'ECMM fait partie des entreprises avec lesquelles TETEZANA MADA a déjà collaboré et en qui elle pouvait avoir une confiance. Il est important de noter que compte tenu de l'éloignement du site par rapport, il est indispensable de confier les travaux à une entreprise de confiance pour éviter de mauvaises surprises. A ce propos SENIORES ITALIA LAZIO a félicité l'entreprise pour les travaux effectués.

La Commune Rurale Ambalanjanakomby a délivré le permis de construire le 1er mars 2024 et la signature du contrat avec l'Entreprise ECMM s'est faite le 4 mars 2024. L'ordre de service de commencer les travaux a été lancé le 4 mars 2024 avec date d'effet de commencement le 11 mars 2024. L'installation du chantier s'est effectuée ainsi le lundi 11 mars 2024. L'équipe de l'Entreprise a été accueillie par le Maire, le président du Fokontany et quelques membres du Consortium. La Commune et le Fokontany a mis à la disposition de l'Entreprise le bâtiment qui se trouve à côté du site d'implantation du chantier pour s'y installer et y stocker les matériaux et matériels durant la réalisation des travaux. Le suivi et la surveillance du chantier a été confiée à l'équipe de la DRAE Betsiboka.

Les travaux ont duré environs 4 mois. La réception technique s'est déroulée le samedi 15 juin 2024 et la réception provisoire a été effectuée le vendredi 21 juin 2024.






























On a procédé à l'inauguration du bâtiment le samedi 22 juin 2024 en présence :

- des membres du Consortium
- des membres de Tetezana Mada
- du Chef Fokontany et ses collaborateurs
- du Maire (M. ANDRIAMIHAJA Jean Désiré) et ses collaborateurs
- de l'équipe de La DRAE Betsiboka
- de la Préfecture de Maevatanàna : M. IBRAHIM
- du Directeur de l'Infrastructure et du Développement auprès de la Région Betsiboka
- des chefs d'églises existantes dans la Commune,
- des représentants du poste avancé de la Gendarmerie installé dans le fokontany Ambalanjanakomby
- des représentants de l'Ecole Primaire Public du fokontany
- des représentants du Centre de Santé de Base niveau 2
- des Tangalamena (doyens du village)
- de l'Entreprise ECMM

Durant la cérémonie d'inauguration, on a assisté à une rite traditionnelle d'abattage de zébu, une série de discours et quelques animations en VAKODRAZANA (danse et chant traditionnels malagasy typique de la région). La cérémonie a été suivie par un grand déjeuner et clôturée par un bal populaire, selon toujours la tradition de la région.

Apres l'inauguration, le bâtiment a été de suite opérationnel. Ainsi, les matériels et outils agricoles, tout comme les récoltes sont gardés et stockés dans le magasin. Le local servant de bureau, équipé d'une table et 3 chaises, est aussi fonctionnel. Quelques fournitures de bureau ont été mises à la disposition du Consortium pour le bon déroulement de ses activités.

Le délai de garantie de 12 mois étant écoulé, on a procédé à la réception définitive des travaux le 28 juin 2025 en présence des membres du Consortium, de la Commune Rurale Ambalanjanakomby, du fokontany, du gérant de l'Entreprise ECMM et des membres de TETEZANA MADA.




















MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ELEVAGE
DIRECTION REGIONALE
BETSIBOKA
VELIRANO N° 9
Vers l'autosuffisance alimentaire
et l'émergence d'un secteur Agricole
moderne



